

**SOLUTIONS
PRÉVENTION
PROS**



HÔTELLERIE RESTAURATION

Prévenez les risques
professionnels en optimisant
les espaces de travail

VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT / CONCEPTION ?

Faites intervenir un cabinet d'ergonomie référencé
par la Carsat Aquitaine :



POUR QUOI FAIRE ?

Les diagnostics permettent d'analyser les situations de travail, d'identifier les risques et leurs causes pour optimiser les espaces de travail, gagner en efficacité.

LA CARSAT VOUS AIDE : 70% D'AIDE SUR LE MONTANT HT (MINIMUM DE 1.440 EUROS D'INVESTISSEMENT ET JUSQU'À 25.000 EUROS DE SUBVENTION)

Consultez le cahier des charges de la subvention prévention des risques ergonomiques et contactez votre permanent UMIH départemental.

